



CDK 18

Maison départementale des Sports

1 Rue Gaston Berger 18000 BOURGES

Compte Rendu

Commission règlements

Statuts et règlements :

Les nouveaux statuts et règlement ont été déposés au greffe des associations en date de la déclaration du 24 février 2017.

Décision du 26 Novembre 2016 lors de l'assemblée générale extraordinaire.

Infractions aux statuts et règlements :

La commission des règlements a effectué un compte rendu sur les débordements règlementaires et statutaires sur les saisons 2014-2015 et 2015-2016.

La commission a participé avec la commission comptabilité à l'audit effectué par la trésorière de la ligue Centre Val de Loire en fournissant les pièces comptables à sa disposition.

Dossiers subventions :

Devant l'absence de transmission de la comptabilité et des rapports d'activités par l'ancien président du comité, la commission a rédigé un rapport pour le conseil général afin de demander la subvention et le président Najib AKRAM a signé le nouveau contrat d'objectif.

Nous avons rencontré monsieur Jean GOMEZ le représentant du conseil départemental et lui avons expliqué la situation.

SDFNV :

La commission a accompagné dans leurs démarches madame Ketty VEY et Véronique GIRARD pour promouvoir la SDFNV. Le président Najib AKRAM a maintenu le prêt des tapis et du matériel pour les deux clubs concernés la chapelle et st martin d'auxigny. Un projet est en cours avec le centre social du val d'Auron quatre intervenants de SDFNV sous le contrôle de madame DOLEANS de la DDSCPP pour le CDK 18 il faut que le projet soit gagnant-gagnant.

Election Représentant des clubs :

Lors de l'AG du 26 novembre nous avons dû refaire entièrement l'élection des représentants des clubs. En effet par son action d'avoir souscrit sa licence fédérale dans un club appartenant au secteur géographique du comité de l'Indre et Loire la suppléante de monsieur Marcelot madame Rodriguez a enfreint l'article 12 des statuts fédéraux mettant une fin légitime à son mandat.

Monsieur Marcelot devant retrouver un binôme pour poursuivre son mandat. Monsieur Marcelot ne s'étant pas représenté avec un nouveau binôme ? l'élection a donc été entièrement refaite.

La commission a adressé et notifié à madame Rodriguez l'infraction de l'article 12 afin de la prévenir dans le cas où elle aurait ignoré cet article.

Aide aux clubs :

La commission a apporté son aide technique à chaque demande écrite ou téléphonique des clubs. Que ce soit pour une création ou simplement un renseignement.

LES NOUVEAUX Gradés du département.

GRADES : 1^{er} DAN

Moussa Azoumagh 1^{er} Dan

Thierry Berger 1^{er} Dan Body

Régis Rodriguez 1^{er} Dan

Jean Jaques Rossignol 1^{ER} Dan

Benjamin Aumenier

Corentin Gimonet

Zoé Pelou

Shawn Martinat

Stéphane Morand

Mickael Ramamonjisoa

Grades 2^{ème} Dan :

Jean Louis Magniez

Sarah Magniez

Katia Derouet

Fabien Ragot

Grades 3^{ème} Dan :

Béatrice Murat

Grades 4^{ème} Dan :

Fabrice Courageux

Nathalie Legrand

Grades 5^{ème} Dan

José Lopez

Jean Louis Dumarcay

Mise en conformité :

A partir de Janvier la commission fera un courrier de rappel sur la mise en conformité des statuts et règlements et ensuite traitera clubs après clubs pour que cette mise en conformité soit appliquée.

Principales non-conformités liste non exhaustive

- Envoi de vos derniers statuts et PV AG
- Tous les membres du bureau doivent être licenciés
- Absence de président de secrétaire de trésorier
- Le président doit être licencié dans le club qu'il préside

La commission Juridique du CDK 18